To: RICHTER

des faillites Canada

& PARTNERS Superintendent of Bankruptcy Canada

Un organisme d'industrie Canada

An Agency of Industry Ceneda

District de QUÉBEC No division: 18 - Terrebonne No cour: 700-11-006852-042 No dossier: 41-318491

Dans l'affaire de la proposition de:

INDUSTRIES MOODY INC.

Débiteur

RICHTER & PARTNERS INC/RICHTER & ASSOCIÉS INC.

Syndic

Date de la proposition: 10 mai 2004

Cautionnement: \$0

Ouverture de la faillite: 10 mai 2004

Assemblée des créanciers: 27 mai 2004, 13:30

5, Place Ville Marie, 8e étage

Montréal, QUÉBEC

Président: Séquestre officiel

CERTIFICAT DU DEPOT D'UNE PROPOSITION - Article 62

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que:

- une proposition à l'égard du débiteur susmentionné a été déposée en vertu de l'article 62 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;

Le syndic susmentionné doit:

- déposer entre mes mains, un cautionnement selon la somme susmentionnée;
- expédier par la poste à tous les créanciers, aux moins dix jours avant l'assemblée, un avis de l'assemblée des créanciers, laquelle sera tenue à la date et à l'endroit susmentionnés

Date: 11 mai 2004

Séquestre officiel

5, Place Ville Marie, 8e étage, Montréal, QUÉBEC, H3B 2G2, 514/283-6192